OFFRE D'EMPLOI

VILLE DE
PORT-CARTIER

RESPONSABLE AQUATIQUE

Poste syndiqué permanent à temps complet

La Ville de Port-Cartier est située sur la Côte-Nord, en bordure du fleuve St-Laurent. Les défis y sont donc nombreux et intéressants ! La proximité des parcs naturels, des plages, du bord de l'eau et des montagnes en font un endroit idéal pour pratiquer les activités de plein air. L'accessibilité des infrastructures et des commodités offre aux citoyens une excellente qualité de vie. La Ville de Port-Cartier est reconnue pour son dynamisme : les activités sportives et culturelles sont omniprésentes et pour tous les goûts.

LE POSTE

Sous l'autorité du régisseur aux activités sportives, votre rôle consiste à veiller à la surveillance générale de la piscine et enseigner les techniques de natation et les méthodes de sauvetage. Vous concevez et planifiez les activités aquatiques : cours de natation, bains libres, mise en forme « aqua forme » et autres activités aquatiques en fonction des orientations définies par la direction du service. De plus, vous assurez la formation du personnel aquatique en dispensant les cours spécialisés (médaille de bronze, croix de bronze, Sauveteur national, aquaforme et entraînement dirigé).

LES QUALIFICATIONS

- Être détenteur d'une certification Sauveteur national (option piscine)
- Posséder une expérience dans des fonctions similaires
- Compléter ou mettre à jour, le cas échéant, les formations de moniteur en sauvetage et en premiers soins
- Démontrer une excellente capacité à communiquer
- Être doté de qualités distinctives, telles qu'être autonome dans son travail, avoir un bon sens de l'organisation et une bonne capacité à travailler sous pression. Bonnes connaissances de la gestion informatique et leadership mobilisateur.

LA RÉMUNÉRATION

La rémunération et les conditions de travail sont établies selon la convention collective actuelle en vigueur pour le personnel syndiqué de la Ville de Port-Cartier. Le salaire horaire se situe entre 29,75 $ et 33,88 $. Une gamme intéressante d'avantages sociaux est également offerte.

Les personnes intéressées devront soumettre un curriculum vitae, accompagné d'une copie de toutes les attestations d'études requises, au plus tard, le 29 mars 2024 à l'adresse suivante :

Service des ressources humaines
VILLE DE PORT-CARTIER
40, avenue Parent
Port-Cartier (Québec) G5B 2G5
emploi@villeport-cartier.com

La Ville de Port-Cartier souscrit à l'égalité à l'emploi. Ce concours s'adresse aux femmes et aux hommes, le masculin n'ayant été utilisé qu'afin d'alléger le texte. Nous remercions tous les postulants; toutefois, seuls les candidats sélectionnés seront contactés.